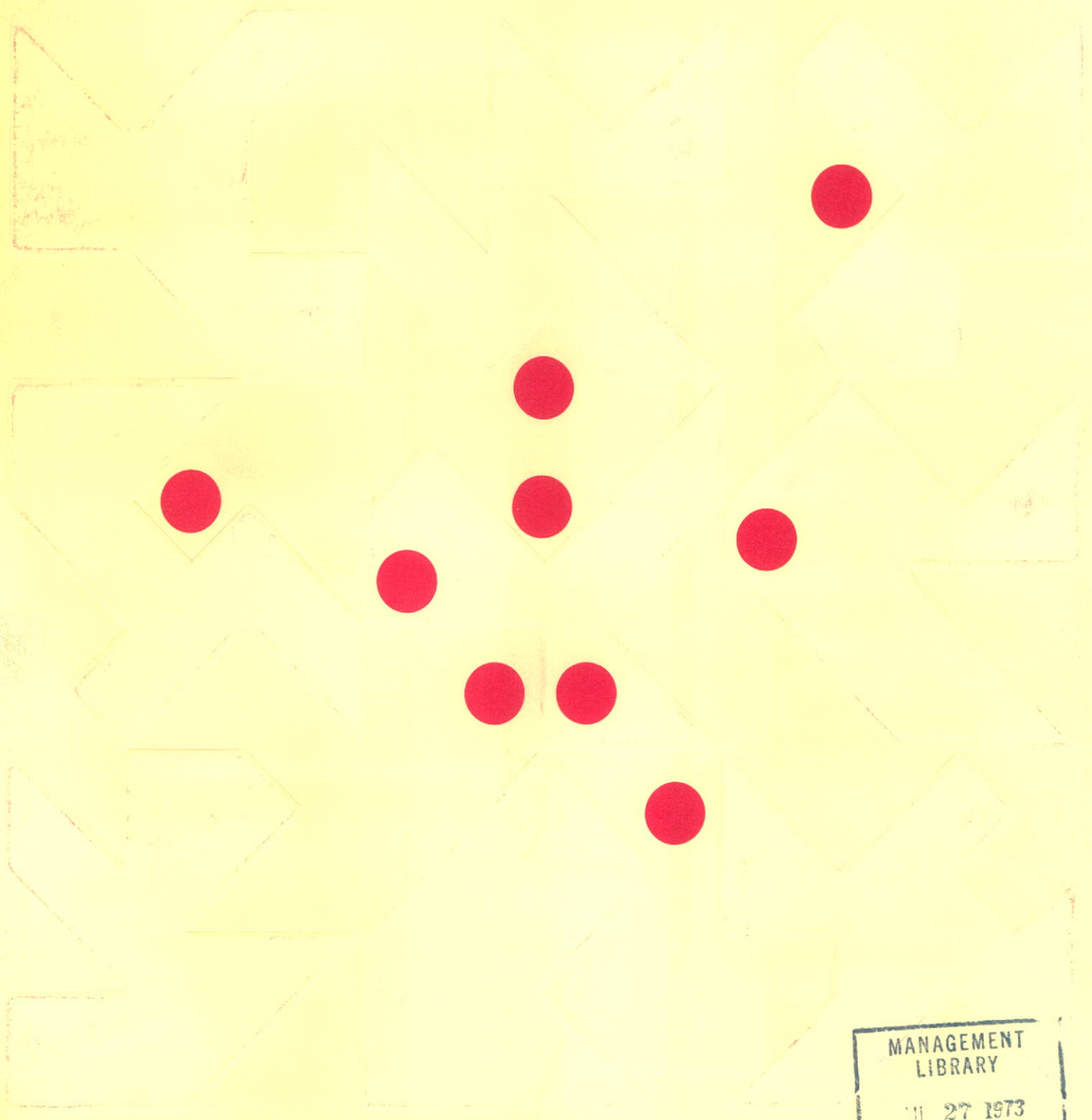


2



MANAGEMENT  
LIBRARY  
JUL 27 1973  
MCGILL UNIVERSITY

**RAPPORT ANNUEL 1972**  
**LES PLACEMENTS**  
**COLLECTIFS INC.**



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



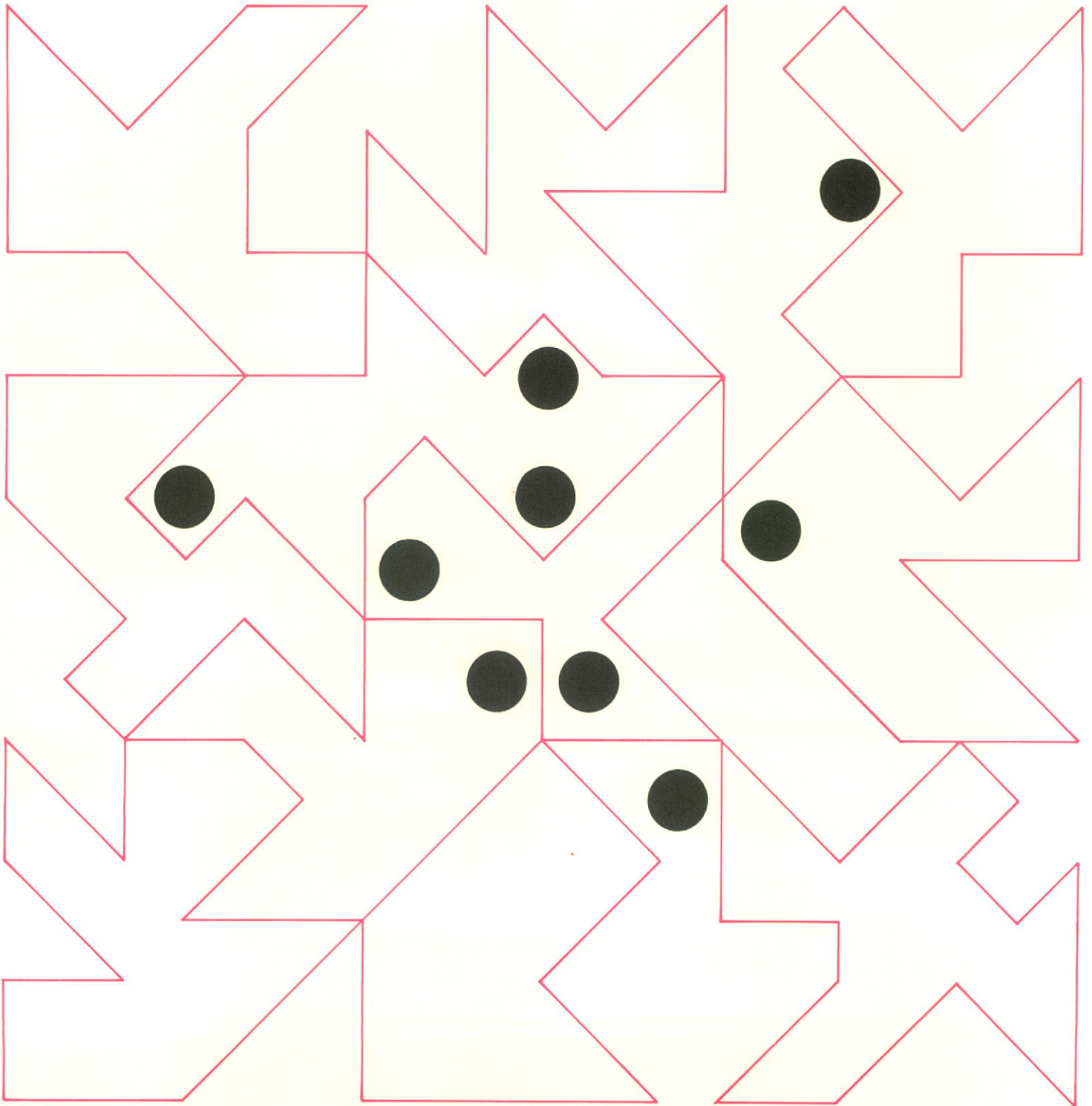


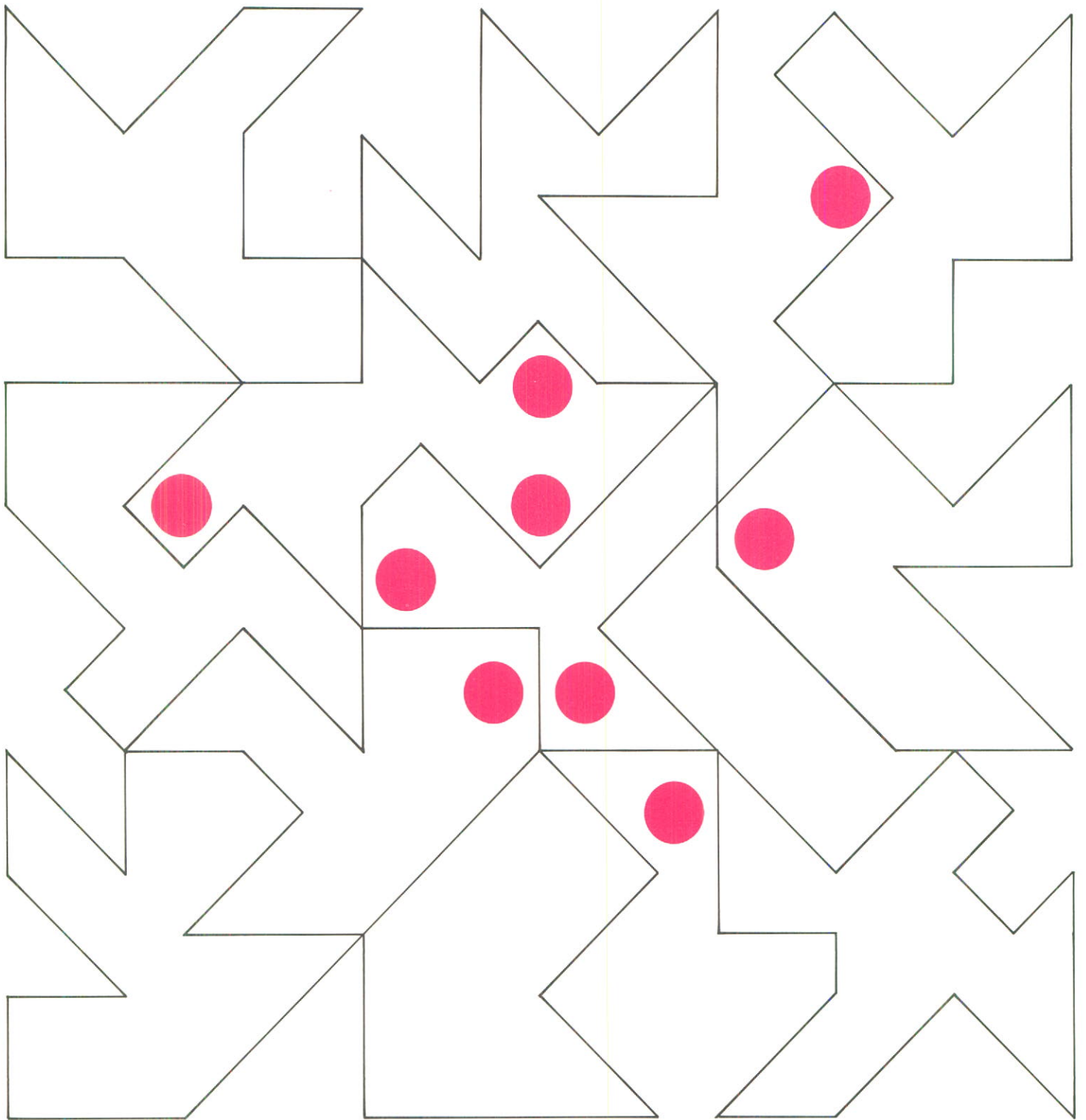
# Rapport Annuel 1972

## Les Placements Collectifs Inc.

ADMINISTRATEUR ET DISTRIBUTEUR

DES FONDS COLLECTIFS "A", "B", "C" ET DU FONDS "SPEC"





## Administration

*président*  
*directeur général*  
A.-Hervé Hébert

*vice-présidents*  
Clément Gauthier  
Oscar Mercure

*administrateurs*  
Jacques Noiseux  
Paul Viau

*directeur des ventes*  
Robert Desmarais

*secrétaire-trésorier*  
Guy Hamel



Ce rapport annuel contient les états financiers combinés des Fonds Collectifs "A", "B", "C" et du Fonds "Spec", au 30 septembre 1972. Ces quatre fonds mutuels sont administrés par Les Placements Collectifs Inc.

L'année qui vient de s'écouler avait commencé sur une note d'optimisme, qui laissait entrevoir un relâchement des pressions inflationnistes et une atténuation des problèmes monétaires internationaux. Cependant, la tension monétaire internationale a perdu de sa virulence sans toutefois ramener la confiance dans le dollar américain. Pris entre le flux de capitaux spéculatifs vers le Canada et un taux de chômage élevé, le gouvernement a dû appliquer une politique d'expansion de la masse monétaire qui ne pouvait que stimuler les tendances inflationnistes.

Les marchés boursiers canadiens ont affiché un comportement supérieur à celui des marchés américains et la vigueur de la reprise économique canadienne a engendré des augmentations substantielles de bénéfices pour la plupart des entreprises canadiennes.

Les perspectives économiques pour l'année 1973 nous apparaissent prometteuses; les récentes élections aux États-Unis, la fin de la guerre au Vietnam, l'anticipation de l'évolution de la politique monétaire, fiscale et budgétaire de notre gouvernement et de celui des États-Unis nous permettent de croire que les inquiétudes de l'investisseur s'estomperont en 1973 et que le comportement des marchés boursiers sera des plus profitables pour nos participants.

# États financiers des fonds collectifs et du fonds spec

BILAN COMBINÉ au 30 septembre 1972

ACTIF	FONDS COLLECTIFS			FONDS "SPEC"	TOTAL
	"A"	"B"	"C"		
Placements à la valeur approximative du marché: (note 1)					
Obligations	2,431,505	3,054,090	1,106,153	191,279	\$ 6,783,027
Actions	<u>11,437,137</u>		<u>19,251,685</u>	<u>5,087,010</u>	<u>35,775,832</u>
	13,868,642	3,054,090	20,357,838	5,278,289	42,558,859
Encaisse	1,625,584	593,644	649,693	96,104	2,965,025
Intérêt et/ou dividendes à recevoir	104,198	60,976	61,484	2,730	229,388
A recevoir des courtiers	9,000	918,751	686,588	619,406	2,233,745
Impôts sur les gains en capital remboursable (note 2)	<u>50,837</u>		<u>171,846</u>		<u>222,683</u>
	<u>15,658,261</u>	<u>4,627,461</u>	<u>21,927,449</u>	<u>5,996,529</u>	<u>\$48,209,700</u>
<b>PASSIF</b>					
Dû aux courtiers	18,582	1,441,326	522,126	287,171	\$ 2,269,205
Dû aux Placements Collectifs Inc.	16,722	4,810	21,635	7,814	50,981
Impôts sur les gains en capital à payer (note 2)	<u>50,837</u>		<u>171,846</u>		<u>222,683</u>
	<u>86,141</u>	<u>1,446,136</u>	<u>715,607</u>	<u>294,985</u>	<u>2,542,869</u>
AVOIR DES PARTICIPANTS:	<u>15,572,120</u>	<u>3,181,325</u>	<u>21,211,842</u>	<u>5,701,544</u>	<u>\$45,666,831</u>
Valeur des unités en circulation	13,153,261	3,250,423	16,782,421	6,461,686	\$39,647,791
Profit (perte) net(te) réalisé(e) sur placements vendus	(93,257)	(54,656)	4,648,789	(890,555)	3,610,321
Plus-value (moins-value) non réalisée des placements	2,361,476	(84,399)	(345,895)	231,466	2,162,648
Revenu non distribué (déficit)	<u>150,640</u>	<u>69,957</u>	<u>126,527</u>	<u>(101,053)</u>	<u>246,071</u>
	<u>15,572,120</u>	<u>3,181,325</u>	<u>21,211,842</u>	<u>5,701,544</u>	<u>\$45,666,831</u>
Coût moyen des placements	<u>11,507,166</u>	<u>3,138,489</u>	<u>20,703,733</u>	<u>5,046,823</u>	<u>\$40,396,211</u>
Valeur de l'actif net par unité	<u>7.237</u>	<u>5.646</u>	<u>8.941</u>	<u>9.583</u>	
Nombre d'unités en circulation	<u>2,151,307</u>	<u>563,417</u>	<u>2,372,210</u>	<u>594,752</u>	<u>6,681,686</u>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

- Au cours de l'exercice, les Fonds ont utilisé la méthode suivante pour convertir en monnaie canadienne l'actif, le passif et les comptes d'exploitation exprimés en dollars des États-Unis:  
Les placements et autres actifs réalisables à court terme ainsi que le passif ont été convertis au taux de change en vigueur au 30 septembre 1972. Les comptes de revenus d'intérêts, de dividendes et de profit et perte sur vente de placements ont été convertis au taux de change moyen de l'exercice.
- Impôts sur les gains en capital:  
Aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu, les Fonds sont définis en tant que fiduciaire et sont imposables sur les revenus non attribués aux participants. Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 1972, des gains en capital s'élevaient à: \$352,056 Fonds Collectif "A" • \$1,396,346 Fonds Collectif "C" • \$96,727 Fonds "Spec" qui n'ont pas été attribués aux participants. Au 30 septembre 1972, tout le revenu du Fonds Collectif "B" incluant les gains en capital, était attribué aux participants. Par conséquent, le Fonds n'était redevable d'aucun impôt à cette date. Les Fonds sont imposables sur la moitié des gains en capital mentionnés ci-dessus et sont redevables au gouvernement fédéral de: \$50,837 pour le Fonds "A" • \$171,846 pour le Fonds "C". Quant au Fonds "Spec", aucun impôt n'est redevable à cette date par suite de la perte nette de l'exercice de \$78,351 sur les revenus de placements. L'impôt sera remboursable dans les exercices futurs, sur la base des rachats d'unités effectués à chaque exercice et en tenant compte des dispositions de la loi.

## ÉTAT COMBINÉ DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 30 septembre 1972

### REVENUS

	FONDS COLLECTIFS			FONDS "SPEC"	TOTAL
	"A"	"B"	"C"		
Intérêts	211,898	180,794	101,159	( 2,497)	\$ 491,354
Dividendes	326,978	373	297,759	22,421	647,531
	<u>538,876</u>	<u>181,167</u>	<u>398,918</u>	<u>19,924</u>	<u>1,138,885</u>
<b>DÉPENSES</b>					
Honoraires de gestion	195,581	43,642	275,165	98,275	612,663
REVENU NET de l'exercice	<u>343,295</u>	<u>137,525</u>	<u>123,753</u>	<u>( 78,351)</u>	<u>\$ 526,222</u>
Revenu net par unité	0.160	0.244	0.052	(0.132)	
Gain en capital par unité	0.571	0.109	1.611	1.771	
	<u>0.731</u>	<u>0.353</u>	<u>1.663</u>	<u>1.639</u>	
<b>REVENU NON DISTRIBUÉ</b>					
Solde au 1er octobre 1971	174,317	17,592	155,456	( 22,824)	\$ 324,541
Ajouter:					
Revenu net (Perte) de l'exercice	343,295	137,525	123,753	( 78,351)	526,222
Partie-revenu sur les unités de participation vendues	14,613	35,367	8,743	122	58,845
	<u>357,908</u>	<u>172,892</u>	<u>132,496</u>	<u>( 78,229)</u>	<u>585,067</u>
	<u>532,225</u>	<u>190,484</u>	<u>287,952</u>	<u>(101,053)</u>	<u>\$ 909,608</u>
Déduire:					
Dividendes déclarés et payés	363,910	105,000	145,250		614,160
Partie-revenu sur les unités de participation rachetées	17,675	15,527	16,175		49,377
	<u>381,585</u>	<u>120,527</u>	<u>161,425</u>		<u>\$ 663,537</u>
Solde au 30 septembre 1972	<u>150,640</u>	<u>69,957</u>	<u>126,527</u>	<u>(101,053)</u>	<u>\$ 246,071</u>
Dividendes par unité à même le revenu	0.159	0.271	0.055		
Dividendes par unité à même les gains en capital	0.036	0.124		0.230	
	<u>0.195</u>	<u>0.395</u>	<u>0.055</u>	<u>0.230</u>	

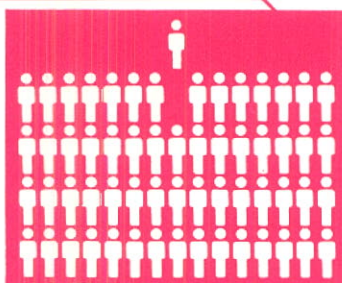
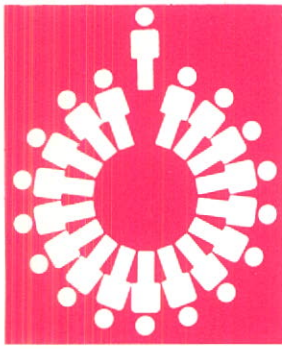
### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan des FONDS COLLECTIFS "A", "B", "C" ET DU FONDS "SPEC" au 30 septembre 1972 ainsi que l'état des revenus et dépenses et l'état du revenu non distribué pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que les sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière des FONDS COLLECTIFS "A", "B", "C" ET DU FONDS "SPEC" au 30 septembre 1972, et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, lesquels ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés,  
Comptables agréés  
Montréal, le 25 janvier 1973

un des



## **fonds collectifs**

correspond  
à vos besoins

### **FONDS "A" COLLECTIF**

pour celui qui recherche l'accroissement de son capital en même temps qu'un certain revenu. Le portefeuille comprend surtout des valeurs canadiennes de choix.

### **FONDS "B" COLLECTIF**

revenu et sécurité, buts premiers de ce fonds, dictent un portefeuille d'obligations comprenant tout de même une légère proportion d'actions.

### **FONDS "C" COLLECTIF**

celui qui désire l'accroissement de son capital trouvera d'excellentes possibilités dans ce portefeuille orienté vers les valeurs américaines.

### **FONDS "SPEC"**

comme son nom l'indique, ce fonds est spéculatif, ce qui comporte des risques; il est spécial car son portefeuille recherche des situations exceptionnelles. Très sensible aux variations de la bourse, son comportement est spectaculaire.



# Les Placements Collectifs Inc.

**SIÈGE SOCIAL:** 152 est, rue Notre-Dame  
Montréal 127, Québec

**SUCCESSALES:** Montréal-Anjou  
8001, boulevard Les Galeries d'Anjou  
Suite 219  
Ville d'Anjou 433, Québec

Québec  
2860, chemin des Quatre-Bourgeois  
Ste-Foy, Québec 10, Québec

**AUTRES AGENTS  
AUTORISÉS:**

**Assureurs-vie:**  
La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie  
L'Assurance-Vie Desjardins

**Courtiers en valeurs mobilières**

## Services offerts

### 1. Le Plan de Sécurité financière:

Un programme d'épargne-placement avec privilège d'assurance-vie décroissante. Ce plan contractuel permet d'accumuler des unités d'un Fonds en investissant, mensuellement, une somme de \$15. à \$1,000. pendant une période de 10 à 15 ans, le tout au choix du client. Ce service est offert aux participants des Fonds Collectifs "A" et "C".

### 2. Le Plan Exécutif Spec:

Un programme de placement dans le Fonds Spec, d'une durée de 5 ans, avec privilège d'assurance-vie temporaire non décroissante. Ce plan, unique en son genre, a été conçu pour l'homme d'affaires ou le professionnel. La contribution minimum est de \$100. par mois.

### 3. Le Plan Personnel de Retraite:

La personne inscrite à ce plan est enregistrée auprès des autorités gouvernementales et ses contributions sont déductibles du revenu imposable. Le montant de la contribution est investi dans des unités de participation d'un Fonds et le capital ainsi accumulé est converti, à l'âge de la retraite, en rente. Ce service est offert aux participants des Fonds Collectifs "A" et "B".

### 4. Le Plan de Rachats Systématiques:

Ce plan permet à un participant de recevoir des sommes fixes, mensuellement ou trimestriellement. Le montant minimum d'investissement est de \$5,000. Étant donné la nature des investissements du Fonds Spec, ce plan n'est pas offert aux participants de ce Fonds.

### 5. Le Compte Courant:

Ce plan consiste en l'établissement d'un compte qui permet de placer la somme d'argent que l'on veut, quand on le veut. Le montant initial est de \$200.

### 6. Le Placement Unique:

Fonds Collectifs "A" et "C", minimum \$200.

Fonds Collectifs "B" et Fonds "Spec", minimum \$1.000.





---

**LES PLACEMENTS  
COLLECTIFS INC.**

Siège social: 152 est, rue Notre-Dame  
Montréal 127, (Québec) Canada.

